



COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2009**



DEMOS

Société Anonyme au capital de 1 433 661 €
Siège social : 20 rue de l'Arcade 75008 PARIS
722 030 277 RCS PARIS

1.	Bilan au 31 décembre 2009	3
2.	Compte de résultat du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009	5
3.	Annexe	7
3.1.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
3.2.	NOTES SUR LE BILAN	12
3.3.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	24
3.4.	AUTRES INFORMATIONS.....	28

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

BILAN - ACTIF		Exercice clos le 31 décembre 2009			Exercice clos le
		Brut	Amortissements & provisions	Net	31. 12.08
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Marques, logiciels et valeurs similaires	1 028 315	782 265	246 050	220 161
	Fonds commercial	7 023 024		7 023 024	5 152 406
	Autres immobilisations incorporelles	2 600 654	1 604 397	996 256	1 012 323
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes s/immob. incorporelles	2 985 410		2 985 410	1 036 485
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	223 298	193 705	29 593	46 814
	Autres immobilisations corporelles	3 162 442	1 867 590	1 294 852	1 514 640
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	-		-	78 481
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Autres Participations	32 477 206	1 913 452	30 563 754	27 933 153
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				-
	Prêts				-
	Autres	394 816	-	394 816	368 641
TOTAL (I)		49 895 164	6 361 408	43 533 756	37 363 104
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	35 828	35 828	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes		11 200		11 200	11 500
CREANCES EXPLOIT	Clients et comptes rattachés	18 238 685	1 183 619	17 055 066	24 661 921
	Pdt à recevoir sur conventions de formation				
	Autres créances	8 556 524	1 051 860	7 504 664	5 072 319
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement		4 760 573		4 760 573	-
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		4 472 682		4 472 682	2 838 165
Charges constatées d'avances		1 308 583		1 308 583	757 293
TOTAL (II)		37 384 074	2 271 306	35 112 768	33 341 198
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)		546 824		546 824	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)		-		-	-
TOTAL GENERAL (I à V)		87 826 062	8 632 715	79 193 347	70 704 302

BILAN - PASSIF		Exercice clos le 31.12.09	Exercice clos le 31.12.08
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé: 1.404 118,50)		1 433 661	1 412 719
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 875 840	15 240 567
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		141 272	140 412
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		72 520	62 985
Autres réserves		12 486 325	10 209 193
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		111 980	2 856 865
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		294 883	106 397
TOTAL I		30 416 480	30 029 138
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		129 982	90 159
Provisions pour charges			
TOTAL II		129 982	90 159
DETTES			
DETTES FINANCIÈRES	Emprunts obligataires convertibles	-	-
	Autres emprunts obligataires	14 543 306	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 197 908	8 142 781
	Emprunts et dettes financières divers	2 421 312	2 626 538
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION	Dettes fournisseurs de formation	5 738 493	6 989 415
	Autres dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 918 355	6 901 644
	Dettes fiscales et sociales	7 951 091	8 690 038
	Autres		
DETTES DIVERSES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 785 631	5 835 989
	Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)		
	Autres dettes	262 038	196 377
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		433 185	1 202 223
TOTAL III		48 251 320	40 585 005
Ecart de conversion passif (IV)		395 565	-
TOTAL GENERAL (I à IV)		79 193 347	70 704 302

2. COMPTE DE RESULTAT DU 1ER JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009

COMPTE DE RESULTAT		Exercice clos le 31 décembre 2009			Exercice clos le	
		France	Exportation	Total	31. 12.08	
Produits d'Exploitation	Ventes de marchandises	308 086	23 416	331 502	241 496	
	Prestations de formation	44 731 659	5 329 756	50 061 415	54 120 562	
	Conventions de formation (publiques)	752 336	-	752 336	957 800	
	Prestations formation co-traitance	-	-	-	-	
	Prestations formation sous-traitance	579 850	-	579 850	875 385	
	Sous-total Formation	46 063 845	5 329 756	51 393 601	55 953 747	
	Autres prestations de formation	1 248 193	1 067 402	2 315 595	0	
	Autres production vendue (biens et services)	1 111 906	222 853	1 334 759	1 405 870	
	Chiffre d'affaires nets	48 732 030	6 643 427	55 375 457	57 601 113	
	Production stockée			0	0	
	Production immobilisée			1 274 718	843 736	
	Subventions d'exploitation			0	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			339 342	479 913	
	Autres produits			111 652	327 153	
	Total des produits d'exploitation (1) (I)		57 101 169	59 251 915		
Charges d'Exploitation	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			515 073	117 634	
	Variation de stock (marchandises)			71 088	5 994	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Achats de prestations de formation co-traitant					
	Achats de prestations de formations sous-traitants			14 613 854	15 415 868	
	Autres achats et charges externes			16 860 207	16 603 328	
	Impôts, taxes et versements assimilés			973 423	768 636	
	Salaires et traitements			13 844 232	12 634 739	
	Charges sociales			6 639 528	5 989 197	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations			1 228 420	969 048
			- dotations aux amortissements			
			- dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			109 661	173 015
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			0	0	
	Autres charges			54 448	251 150	
	Total des charges d'exploitation (2) (II)		54 909 934	52 928 609		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 191 236	6 323 306		
Opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			21 927	1 755	
Produits Financiers	Produits financiers de participations (3)			639 380	515 320	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			130 916	333 555	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			614 083	23 576	
	Différences positives de change			2 351	714	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0	
	Total des produits financiers (V)		1 386 730	873 165		
Charges Financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			1 633 451	1 359 229	
	Intérêts et charges assimilées			548 500	570 477	
	Différences négatives de change			2 895	2 130	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières (VI)		2 184 847	1 931 836		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-798 117	-1 058 671		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			1 371 191	5 262 880		

COMPTE DE RESULTAT (suite)		Exercice clos le 31.12.2009	Exercice clos le 31.12.2008
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	2 109
	Produits exceptionnels sur opération en capital	66 624	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	63 101	251 094
	Total des produits exceptionnels (VII)	129 725	253 203
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1 192 925	685 052
	Charges exceptionnelles sur opération en capital	70 827	13 700
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	289 886	146 897
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 553 638	845 649
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-1 423 913	-592 446
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		0	386 760
Impôts sur les bénéfices (X)		-164 701	1 426 810
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		58 617 625	60 378 283
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		58 505 645	57 521 418
BENEFICE OU PERTE		111 980	2 856 866

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	-	25 505	-	18 443
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		150 434		207 337
(3) Dont produits concernant les entités liées		744 835		178 433
(4) Dont charges concernant les entités liées		70 740		118 593

3. ANNEXE

3.1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PREAMBULE :

Les comptes annuels de la société DEMOS sont établis en euros, conformément aux règles comptables en vigueur en France et notamment à l'arrêté du 2 août 1995 relatif aux adaptations du plan comptable général aux organismes de formation. Dans ce cadre, les principales méthodes mises en œuvre par la société sont décrites ci-dessous.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2009 a été marqué par les opérations suivantes :

- **Acquisition de la société STS Sauter Training & Simulation SA (STS)**

Le 16 janvier 2009, DEMOS a acquis 51% du capital de la société suisse STS Sauter Training & Simulation SA (STS), payé intégralement en numéraire. Le contrat prévoit par ailleurs l'acquisition par DEMOS des 49% résiduels à horizon 24 mois.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Groupe visant à accélérer le développement de son offre sur des secteurs à fort potentiel comme le e-learning.

Située à Lausanne en Suisse, STS est spécialisée dans le développement de produits dédiés à la formation en management de projet et son activité repose d'une part sur le développement et la vente de didacticiels et d'autre part sur la gestion d'un programme de formation et de coaching en entreprises. Créée en 1996, STS, actuellement leader sur le marché suisse, distribue ses produits dans plus de 35 pays grâce à un réseau important de partenaires (Europe, Asie, Amérique du Nord, Afrique et Middle East). L'ensemble des produits e-learning de STS ont déjà été traduits en 14 langues, ce qui lui confère un fort potentiel de croissance au niveau international.

- **Renforcement de la participation de Demos dans GLOBAL ESTRATEGIAS**

Conformément aux accords souscrits par Demos lors de l'acquisition des actions de la société Global Estrategias en décembre 2005, Demos a acquis 24% des titres résiduels de cette société le 26 juin 2009, portant ainsi sa participation à 100%.

Le paiement de cette acquisition complémentaire aura lieu intégralement en numéraire. Il a été effectué pour moitié au 30 septembre 2009 et le solde interviendra au plus tard le 30 septembre 2010

- **Dissolution sans liquidation avec Transmission Universelle de Patrimoine (T.U.P.) de la société FORMASTORE**

Le 26 janvier 2009, DEMOS a procédé à la dissolution par anticipation de la société FORMASTORE avec effet rétroactif au 1er janvier 2009.

Cette dissolution sans liquidation a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société FORMASTORE à son associée unique la société DEMOS.

▪ **Création de la société FORMADEMOS ALGERIE**

Le 22 Avril 2009, la société a fondé la structure FORMADEMOS ALGERIE qu'elle détient à 99.94 %.

Cette société a pour activité la formation professionnelle.

▪ **Emission d'OBSAAR (Obligations avec Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables) et de BSAAR autonomes**

Demos a procédé le 8 juillet 2009 à l'émission d'OBSAAR et de BSAAR Autonomes en vertu des délégations qui lui ont été conférées aux termes des 18ème, 19ème, 20ème et 21ème résolutions votées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 16 juin 2009.

Ainsi, Demos a émis un emprunt de 14,5 millions d'euros représenté par 14.500 obligations à bon de souscription et/ou d'achat d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 1.000 euros.

Conformément à leurs engagements, les OBSAAR ont été intégralement souscrites par BNP Paribas, Neufilze OBC, HSBC, Bred, Banque Palatine, Crédit du Nord et Le Crédit Lyonnais.

La date de maturité de l'emprunt obligataire est fixée au 31 juillet 2014 et le remboursement interviendra aux échéances suivantes :

- 25% soit 3.625 milliers d'euros au 31 juillet 2011
- 25% soit 3.625 milliers d'euros au 31 juillet 2012
- 25% soit 3.625 milliers d'euros au 31 juillet 2013
- 25% soit 3.625 milliers d'euros au 31 juillet 2014

Les conditions de rémunération des Obligations font apparaître une marge faciale de 1,05% par rapport à l'EURIBOR 3 mois.

Ces obligations incluent des clauses selon lesquelles le remboursement anticipé peut être exigé par les banques notamment lorsque certains ratios financiers ne sont pas respectés à la clôture de chaque exercice à compter du 31 décembre 2009.

Les établissements bancaires, ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites (26 BSAAR par obligation), ont cédé la totalité de ceux-ci (soit 377.000 BSAAR) à une cinquantaine de collaborateurs, salariés et mandataires sociaux de la société pour un montant de 0,91€ par BSAAR. Parallèlement à l'émission d'OBSAAR, Demos a procédé à l'attribution gratuite de 377.391 BSAAR autonomes à l'ensemble de ses actionnaires, à raison de 1 BSAAR Autonome pour 15 actions existantes.

Les BSAAR ont tous les mêmes caractéristiques : d'une durée de 7 ans, chaque BSAAR donne le droit d'acheter une action Demos à un prix de 12,5€ par action. Ces instruments ne pourront être cédés ou exercés par les porteurs durant une période initiale d'un an et demi.

Le règlement-livraison des Obligations est intervenu le 28 juillet 2009.

Les obligations ont été admises aux négociations sur le marché Alternext Paris de NYSE Euronext sous le code ISIN FR0010778894.

Les BSAAR sont également admis aux négociations sur le marché Alternext sous le Code ISIN FR0010778902.

Les modalités des présentes émissions d'OBSAAR et attribution gratuite de BSAAR ont fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 8 juillet 2009 sous le numéro 09-217.

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment des logiciels administratifs ou à vocation pédagogique, le coût de différents sites internet du Groupe DEMOS, des fichiers acquis utilisés dans le cadre des opérations de marketing direct, certains noms de domaines acquis et des marques. Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Le Groupe a inscrit en immobilisations incorporelles les coûts encourus à partir du 1^{er} janvier 2006 à l'occasion de la refonte de ses systèmes d'information internes et de certains sites internet, conformément à l'article 331-3 du plan comptable général.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fonds commerciaux provenant d'acquisitions et de fusions successives. La durée d'utilisation étant indéterminée, ils ne sont pas amortis dans les comptes sociaux.

La société s'est, également, engagée à partir de 2006 dans des dépenses visant à développer une offre d'e-learning. Ces dépenses remplissent les conditions prévues par le plan comptable général en termes de faisabilité technique des projets, d'intentions de les mener à bien, de capacité à les commercialiser, d'existence d'un marché, de la disponibilité des ressources nécessaires à les achever, d'identification et d'évaluation des coûts qu'ils engendrent. Ces conditions étant remplies, Demos a choisi d'immobiliser ces coûts conformément à l'article 311-3 du plan comptable général.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie font l'objet d'un amortissement comptabilisé en charge selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Logiciels administratifs ou à vocation pédagogique	1 - 5 ans
Sites internet	2 ans
Fichiers marketing	1 an
Produits e-learning sur étagère	5 ans

3.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, estimées par nature d'immobilisations (durée depuis l'acquisition à neuf des actifs sauf indication contraire) :

- Installations techniques	10 ans
- Agencements	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier de bureau	5 ans
- Autres immobilisations corporelles	3 - 5 ans

Les œuvres originales d'artistes vivants sont enregistrées dans le poste de mobilier de bureau et ne font pas l'objet d'un amortissement.

3.1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les frais liés directement aux acquisitions ont été incorporés au coût d'acquisition des titres. Les frais de même nature encourus au cours des exercices précédents ne représentent pas de montants significatifs.

Les dépréciations sont constituées lorsque ce coût devient inférieur à la valeur d'usage des titres, qui tient notamment compte des perspectives d'activité des sociétés concernées.

3.1.4 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks comprennent des marchandises (ouvrages pédagogiques...) liées à l'activité de formation. Ils sont évalués au plus faible de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure au coût. Le coût des marchandises correspond à leur coût d'acquisition et aux coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.1.5 CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée après analyse des créances au cas par cas, notamment en fonction de risques individuellement identifiés, de leur antériorité ou des contentieux les concernant.

Les créances d'exploitation comprennent également des prestations en-cours de production du fait de la comptabilisation des revenus selon la méthode de l'avancement (voir § 3.1.8).

3.1.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par des parts d'OPCVM. Elles sont évaluées au bilan au coût d'acquisition où à la valeur liquidative si celle-ci est inférieure.

Les découverts bancaires sont présentés en dettes financières

3.1.7 DETTES FINANCIERES

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés au passif pour leur valeur de remboursement. Les frais d'émission éventuels sont enregistrés à l'actif et amortis sur la durée de l'emprunt.

3.1.8 RECONNAISSANCE DES REVENUS ET DES MARGES DES PRESTATIONS DE FORMATION

Le chiffre d'affaires de Demos est principalement constitué de prestations de formation enregistrées lorsque les sessions de formation sont réalisées ou lorsque le délai d'annulation d'une inscription n'a pas été respecté.

Lorsqu'un contrat correspondant à une commande spécifique de formation intra-entreprise s'échelonne sur au moins deux exercices, les revenus sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, déterminé soit en pourcentage des coûts encourus (incluant les coûts directs et indirects liés à l'exécution des contrats) par rapport aux coûts totaux estimés à terminaison, soit selon les étapes techniques définies au contrat (notamment pour l'activité E-Learning). Pour ces contrats, les pertes à terminaison probables sont provisionnées.

Les paiements partiels reçus dans le cadre de contrats de prestations s'étalant sur plusieurs exercices, avant que les prestations de formation correspondantes n'aient été exécutées, sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Les ventes de marchandises ou de produits finis, correspondant notamment à la vente d'ouvrages pédagogiques ou de modules indépendants de formation sur support informatique, sont enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des produits aux clients.

Les ventes d'abonnement à des bases de données e-learning donnent lieu à l'enregistrement du chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée de l'abonnement.

Les produits des activités annexes, correspondant essentiellement à des refacturations de coûts liés aux prestations de services rendus, tels les frais de déplacement ou les repas, sont reconnus au même rythme que les prestations correspondantes.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes, rabais ou ristournes qui peuvent être accordés aux clients.

3.1.9 DEPENSES PUBLICITAIRES

- Livrets et catalogues

Les coûts de réalisation et d'expédition des livrets et catalogues généraux sont comptabilisés en charges à leur date d'expédition aux clients et prospects.

- Autres dépenses

Les dépenses d'insertion publicitaire et de participation à des salons sont comptabilisées en charges à la date de parution ou de tenue du salon.

3.1.10 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Les impôts sur les bénéfices au compte de résultat représentent les impôts à payer au titre de l'exercice. Les impôts différés ne sont pas enregistrés.

3.1.11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges visent à couvrir les risques identifiés à la date de clôture qui peuvent engendrer des charges quantifiables. Elles sont évaluées de façon individuelle.

Les indemnités de départ à la retraite sont enregistrées en charges lors de leur paiement dans les comptes sociaux. Elles ne font pas l'objet de provisions.

En 2009, les pertes de certaines filiales de Demos transférées du fait de leur forme juridique (SNC et GIE) ont fait l'objet d'une provision enregistrée dans le compte de provisions pour charges.

3.2. NOTES SUR LE BILAN

3.2.1 NOTES SUR LES POSTES D'IMMOBILISATIONS

3.2.1.1 VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

	<u>Ouverture</u>	<u>Acquisitions de l'exercice</u>	<u>Cessions ou mises au rebut</u>	<u>Clôture</u>
Immobilisations incorporelles				
Site internet	296 489	101 452	-	397 941
Logiciels pédagogique & administratifs	2 214 419	521 537	-	2 735 956
Fonds commerciaux	5.152.406	1 870 617	-	7 023 023
Autres immobilisations incorporelles	390 036	136 453	31 416	495 073
Immobilisations en cours	1 036 485	2 137 690	188 765	2 985 410
SOUS-TOTAL	9 089 835	4 767 749	220 181	13 637 403
Immobilisations corporelles				
Matériel pédagogique	222 900	5 901	5 503	223 298
Installation, agencements, aménagement	2 103 112	162 728	2 168	2 263 672
Matériel de transport	27.491	711	437	27 765
Matériel de bureau et informatique	307 294	127 477	38 264	396 507
Mobilier de bureau	370 559	46 737	33 718	383 578
Œuvres d'art	87 521	3 400	-	90 921
Avances sur immob. Corporelles	78 481	-	78 481	-
SOUS-TOTAL	3 197 358	346 954	158 571	3 385 741
Immobilisations financières				
Titres participations	29 286 605	5 634 567	2 443 966	32 477 206
Prêts et autres immobilisations financières	368 641	29 038	2 863	394 816
SOUS-TOTAL	29 655 246	5 663 605	2 446 829	32 872 022
TOTAL GENERAL	41 942 438	10 778 308	2 825 581	49 895 166

3.2.1.2 NOTE SUR LE POSTE FONDS DE COMMERCE

Les fonds commerciaux qui apparaissent au bilan pour une valeur brute de 7.023.023 € sont relatifs à :

- ◆ L'acquisition, opérée le 7 mai 1996, auprès d'AT&T-ISTEL de son centre de formation (l'Institut de Formation et de Développement-IFD) pour 245.006 €,
- ◆ Au fonds de commerce de la SARL 2F valorisé 228.674 € lors de la fusion intervenue le 18 août 1999 entre la SA DEMOS et cette société,
- ◆ Au fonds de commerce de la SARL INSIG valorisé à 247.400 € lors de la fusion-absorption intervenue le 28 juin 2002,
- ◆ Au fonds de commerce de la SAS MEDIACURSUS.COM valorisé à 661.000 € lors de la fusion-absorption le 28 juin 2002,
- ◆ Au Mali de fusion technique d'une valeur de 1.053.681 € constaté lors de la fusion absorption de la SARL SOCIETE DE SAXE par Demos réalisée le 26 novembre 2004,
- ◆ Aux fonds de commerce de FORASCO SA (47.036 €) et SOCIETE FORMATION FINANCIERE SA (232.410 €) valorisés à 279.446 € lors de la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de la SA FORMAT FINANCE réalisée le 31 mars 2005,
- ◆ Au mali de fusion technique d'une valeur de 1.265.733 € constaté lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de la SA FORMAT FINANCE par DEMOS réalisée le 31 mars 2005,
- ◆ Au mali de fusion technique d'une valeur de 405.568 € constaté lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de la SA METHODIS par DEMOS réalisée le 31 mars 2005,
- ◆ L'acquisition du fonds de commerce Formez voo acquis en 2006 pour 12.000 €,
- ◆ Au mali de fusion technique d'une valeur de 644.799,90 € constaté lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de la SAS E-LEARNING AGENCY par DEMOS réalisée le 25 janvier 2007 (avec effet au 1^{er} janvier 2007),
- ◆ Au mali de fusion technique d'une valeur de 109.099,19 € constaté lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de la SAS NETSTEP par DEMOS réalisée le 25 janvier 2007 (avec effet au 1^{er} janvier 2007),
- ◆ Au mali de fusion technique d'une valeur de 1 870 617,33 € constaté lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de la SAS FORMASTORE par DEMOS réalisée le 06 Février 2009 (avec effet au 1^{er} Janvier 2009)

3.2.1.3 NOTE SUR LES TITRES

Le tableau des filiales et participations a été établi selon le modèle réglementaire. Il est placé en fin du présent document.

Compte tenu des perspectives d'activité des différentes filiales, les opérations suivantes ont été enregistrées au cours de l'exercice 2009 :

- Dotations pour dépréciations des titres :

INSTITUT DEMOS	560 000,00 €
----------------	--------------

3.2.1.4 VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS

	<u>Ouverture</u>	<u>Dotations de l'exercice</u>	<u>Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif</u>	<u>Clôture</u>
Immobilisations incorporelles				
Site Internet	187 064	69 343	-	256 407
Logiciels pédagogiques et administratifs	1 188 051	539 386	-	1 727 437
Autres immobilisations incorporelles	293 345	136 687	27 213	402 819
SOUS-TOTAL	1 668 460	745 416	27 213	2 386 663
Immobilisations corporelles				
Matériel pédagogique	176 086	18 569	950	193 705
Installation, agencements, aménagement	945 216	329 350	124	1 274 442
Matériel de transport	24 421	3 265	26	27 660
Matériel de bureau et informatique	106 259	125 723	5 825	226 157
Mobilier de bureau	305 441	40 432	6 541	339 332
SOUS-TOTAL	1 557 423	517 339	13 466	2 061 296
TOTAL GENERAL	3 225 883	1 262 755	40 679	4 447 959

Le montant des amortissements en mode linéaire est de 1 262 755€.

3.2.1.5 NOTE SUR LES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurant au bilan sont constituées exclusivement par des parts d'OPCVM. Elles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition.

3.2.2 TABLEAU DES PROVISIONS

	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
PROVISIONS REGLEMENTEES				
◆ Amortissements dérogatoires sur frais d'acquisitions de titres de participations	106.397	188.486	-	294.883
SOUS-TOTAL	106.397	188.486	-	294.883
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
◆ Provisions pour litiges divers	63.101	101.400	63.101	101.400
◆ Provisions pour charges (pertes filiales)	27.058	23.451	21.927	28.582
SOUS-TOTAL	90.159	124.852	85.028	129.982
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
◆ Titres de participation				
LES EDITIONS DEMOS	57.397	-	-	57.397
CSE	1.171.902	-	-	1.171.902
INSTITUT DEMOS	124.000	560.000	-	684.000
BICS	153	-	-	153
◆ Autres titres immobilisés	-	-	-	-
◆ Autres créances immobilisées	-	-	-	-
	1.353.452	560.000	-	1.913.452
◆ Sur actif circulant				
Stock de marchandises	106.916	-	71.088	35.828
Comptes clients	1.126.640	109.661	52.682	1.183.619
Autres créances	1.859	100.000	-	101.859
Sur comptes courants	592.156	950 000	592 156	950 000
	1.827.571	1.159.661	715 926	2.271 306
SOUS-TOTAL	3.181.023	1 719 661	715 926	4 184 758
TOTAL GENERAL	3.377.579	2 032 999	800 954	4 609 623

L'ensemble des dotations et des reprises ci-dessus a été classé en exploitation à l'exception de :

- la provision pour dépréciations pour charges de 23 451 € correspondant aux quotes-parts des pertes transférées par les filiales (SNC et GIE), ainsi que la reprise aux provisions pour charges de 21 927 € figurant en résultat financier,
- la provision pour dépréciations des titres de participations et pour autres titres immobilisés d'un montant de 560 000 € figurant en résultat financier,
- la provision pour dépréciations de compte courant d'un montant de 950 000 € figure au résultat financier,
- la provision pour autres créances de 100 000 € figurant en résultat financier
- la reprise des provisions pour litiges divers de 63 101 €, ainsi que la dotation des provisions pour litiges divers d'un montant de 101 400 € figurant en résultat exceptionnel,
- la dotation aux provisions réglementées figurant en résultat exceptionnel.

3.2.3 INFORMATIONS SUR LES DETTES ET LES CREANCES**3.2.3.1 ECHEANCE ET NATURE DES DETTES.**

Les dettes ont des échéances à moins d'un an à l'exception d'une fraction des emprunts auprès des établissements de crédit qui ont des échéances comprises entre un et cinq ans.

La ventilation des dettes par nature est la suivante :

	AU 31.12.09	AU 31.12.08
Etablissements de crédits	21 741 214	8.142.781
Garantie Coface	136 247	106.458
Fournisseurs et comptes rattachés	11 656 849	13.891.059
Personnel et comptes rattachés	2 193 539	2.483.665
Sécurité sociale et organismes sociaux	1 989 083	1.886.498
Impôts sur les bénéfiques	-	-
Etat – TVA	3 667 376	4.202.467
Etat – autres impôts et taxes	101 093	117.408
Dettes sur immobilisations (1)	3 785 631	5.835.989
Groupe	2 285 065	2.520.080
Autres dettes	262 038	196.377
TOTAL	47 818 135	39.382.782

(1) Le montant des dettes sur immobilisations comprend principalement au 31 décembre 2009 les compléments de prix relatifs à l'acquisition des sociétés : Hemsley Fraser et Global Estrategias. Le montant estimé des dettes à moins d'un an est de 2 677 000€.

3.2.3.2 ECHEANCE ET NATURE DES CREANCES.

La ventilation des créances par nature est la suivante :

	AU 31.12.09	AU 31.12.08
Clients ordinaires France	9 484 067	16.887.432
Clients ordinaires international	1 867 553	1.836.630
Clients douteux	531 590	478.290
Clients Groupe	2 337 244	2.402.812
Factures à établir	4 018 231	4.183.396
Autres	-	-
Sous-total clients	18 238 685	25.788.560
Personnel et comptes rattachés	14 333	10.872
Sécurité sociales et organismes sociaux	39 545	56.881
Etat – impôt sur bénéfiques	1 133 752	31.882
Etat – TVA	1 022 137	1.222.752
Autres impôts et taxes assimilés	26 374	-
Groupe	5 660 963	3.843.511
Fournisseurs divers, avoirs à recevoir	11 189	12.323
Fournisseurs débiteurs	136 924	71.661
Autres divers	511 307	416.453
Sous-total autres créances	8 556 524	5.666.335
TOTAL	26 795 209	31.454.895

Toutes les créances ci-dessus sont à moins d'un an.

Une partie de la diminution du poste clients est liée à la cession sans recours de certaines créances clients à un établissement bancaire au 31 décembre 2009 pour un montant de 2 926 milliers d'euros.

3.2.4. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER

3.2.4.1- CHARGES A PAYER

	Au 31 12 09	
Clients , avoirs à établir		130 437
Fournisseurs , factures non parvenues		2 210 612
Honoraires de formation	1 054 779	
Autres honoraires Groupe	991 039	
Autres honoraires et achats hors Groupe	164 794	
Personnel et organismes sociaux		2 075 171
Congés payés	1 344 220	
RTT	71 684	
Compte épargne temps	133.370	
Autres rémunérations et primes à payer	288 185	
Participation des employeurs à l'effort construction	57 601	
Participation à la formation professionnelle continue	115 832	
Fonds pour l'insertion des personnes handicapées	64 279	
Etat		100 680
Taxe professionnelle	2 968	
Taxe sur les voitures de tourisme	4 268	
Contribution sociale de solidarité	93 444	
Etablissements bancaires et porteurs d'obligations		46 925
Intérêts sur emprunts bancaires	3068	
Arrêtés de compte	551	
Intérêts sur emprunt obligataire	43 306	
		4 563 825

3.2.4.2 PRODUITS A RECEVOIR

	Au 31 12 2009	
Clients – factures à établir		4 018 231
Fournisseurs - avoirs à recevoir		11 179
Fournisseurs de formation	7 890	
Autres	3 289	
		4 029 410

3.2.5. COMPTES DE REGULARISATION**3.2.5.1 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Les produits constatés d'avance concernent des formations facturées avant le 31 décembre 2009 mais non encore dispensées pour 177 650 € ainsi que de la maintenance 2010 sur logiciel d'E-Learning pour 255 535 €.

3.2.5.2 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à la clôture de l'exercice à 1 308 583 €. Leur ventilation par nature est donnée dans le tableau ci-dessous.

NATURE	MONTANT	NATURE	MONTANT
Opérations de marketing	847 431	Abonnements revues	49 779
Loyer des locaux	7 138	Honoraires	145 601
Location mobilière - contrat d'entretien	23 107	Services extérieurs	38 464
Maintenance logiciels	89 586	Visite médicale	17 951
Leasing	82 700	Locations diverses	1 885
		Assurances	4 941

3.2.6 CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	OUVERTURE	AFFECTATION 2008	AUGMENT. DU CAPITAL	PRIMES LIEES AU CAPITAL	DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	CLOTURE
Capital	1 412 719	-	20 942	-	-	-	1 433 661
Primes liées au capital	15 240 567	-	-	635 272	-	-	15 875 840
Réserve légale	140.412	860	-	-	-	-	141 272
Réserve Spéciale	62 985	9 535	-	-	-	-	72 520
Autres réserves	10 209 193	2 280 382	(3 250)	-	-	-	12 486 325
Résultat	2.856.865	(2 856 865)	-	-	-	111 980	111 980
Provisions réglementées	106.397	-	-	-	188 486	-	294 883
Dividendes		(566 088)					
TOTAL	30 029 138						30 416 481

**Capital social**

Le capital social de la société au 31 décembre 2008 s'élevait à 1 412 719 euros ; il était composé de 5 650 876 actions ordinaires de 0,25 euros de nominal.

En date du 05 Janvier 2009, un bénéficiaire a exercé 10.000 options de souscription d'actions de 0,25 euro de valeur nominale chacune soit une augmentation de capital de 2.500 euros. Ces options avaient été attribuées par le conseil d'administration du 22 Octobre 2004.

Sur délégation de l'Assemblée générale mixte du 16 Juin 2009, le conseil d'Administration en date du 29 Juillet 2009 a décidé deux augmentations du capital :

- d'un montant de 11 483 € par compensation de créances certaines, liquides et exigibles, de 45 932 actions de valeur nominale de 0.25 € chacune, avec une prime d'émission de 9.86 € par action, soit un prix de 10.11 € par action.
- d'un montant de 3 709 € par compensation de créances certaines, liquides et exigibles, de 14 836 actions de valeur nominale de 0.25 € chacune, avec une prime d'émission de 9.86 € par action, soit un prix de 10.11 € par action.

En vertu de la délégation de compétence donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, le Conseil d'Administration du 06 Octobre 2009 décide de procéder à une augmentation de capital de 13 000 actions par incorporation de réserves pour un montant de 3 250 euros, afin de créer le nombre d'actions ordinaires nouvelles nécessaires au profit des bénéficiaires.

Le capital social est ainsi porté de 1 412 719 euros à 1 433 661 euros. Il est divisé en 5 734 644 actions de valeur nominale de 0.25 euro.



Dividendes

Le montant des dividendes ordinaires au titre de l'exercice 2008 attribués par l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 juin 2009, ainsi que le montant par action s'analysent comme suit :

	Exercice 2008 versé en 2009	Exercice 2007 versé en 2008
Dividende net global en milliers d'euros	566	842
Dividende net par action en euros	0.10	0.15



Jetons de présence

L'Assemblée Générale Mixte en date du 25 juin 2008 a fixé à 30.000 euros le montant global annuel des jetons de présence alloué pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Conformément à l'article L 225-45 du Code de Commerce, la répartition de ce montant entre les administrateurs est déterminée par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration en date du 01 Avril 2009 a décidé :

- d'allouer une somme de 800 euros par présence de chaque administrateur par Conseil d'Administration.
- De ne pas attribuer de jetons de présence au titre de l'exercice 2008 à Monsieur Jean Wemaere et Madame Geneviève Wemaere.

Le montant total des jetons de présences au titre de l'exercice 2009 alloués par le Conseil d'Administration est de 21 600 euros.



Primes liées au capital

Suite aux différentes augmentations de capital décrites ci-dessus, le montant des primes liées au capital au 31 décembre 2009 est de 15 876 milliers d'euros contre 15 192 milliers d'euros au 31 Décembre 2008.



Rémunération en actions : plan de stock option du 22 octobre 2004

Le 22 octobre 2004, le Conseil d'administration de DEMOS a attribué à certains dirigeants 272 options de souscription d'actions donnant droit chacune à un maximum d'une action, soit une augmentation de capital maximum en valeur nominale de 54 000 euros. Le prix d'exercice de l'option a été fixé à 1 545 euros par action.

Les options devront être levées au plus tôt après quatre ans et au plus tard après six ans après la date d'attribution. Les bénéficiaires des options devront être en fonction lors de l'exercice de ces options et ne pas être démissionnaires. Le plan est assorti d'une condition suspensive prévoyant que l'exercice des options est subordonné à l'introduction des actions de la société sur un marché réglementé. Si cette condition n'est pas remplie avant le 30 Juin 2009, le plan deviendrait caduc.

La condition suspensive a été réalisée du fait de l'introduction en bourse réalisée le 31 mai 2007. Par ailleurs, compte tenu d'une part de la division par 400 de la valeur nominale des actions de la société et, d'autre part, d'une valorisation de la société égale à 70 millions d'euros en milieu de fourchette, le nombre d'options exerçables au 31 décembre 2007 s'élève à 76 160 et le prix d'exercice a été divisé par 400 soit 3,86 euros.

Au 31 Décembre 2009, 10.000 options de souscription d'actions ont été exercées au cours du premier semestre de l'exercice. Il reste ainsi 66.160 options exerçables avant le 22 octobre 2010.



Rémunération en actions : plan de stock option du 6 mai 2008

Le Conseil d'Administration du 6 mai 2008 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution à certains salariés du Groupe de 101 000 options de souscription d'actions donnant droit chacune à un maximum d'une action, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune à émettre à titre d'augmentation de son capital, à concurrence d'un montant nominal global de 25 250 euros. Le prix d'exercice des options a été fixé à 18,03 euros chacune.

Chaque bénéficiaire pourra exercer ses options à l'issue d'un délai de quatre ans suivant la date d'attribution des options et pendant une période de quatre ans suivant cette période d'indisponibilité, soit entre le 7 mai 2012 et le 6 mai 2016.

Les options ne pourront être exercées qu'à la condition exclusive que le bénéficiaire soit lié avec une des sociétés du Groupe DEMOS par un contrat de travail en vigueur à la date à laquelle il exercera ses options ; des modalités particulières seront prévues en cas de licenciement, départ à la retraite, etc.

Au 31 décembre 2009, aucune option n'a été exercée compte tenu du délai d'acquisition des droits prévus par le plan.



Rémunération en actions : plan de stock option de juillet 2008

Le Conseil d'Administration du 3 juillet 2008 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution à certains salariés du Groupe de 12 500 options de souscription d'actions donnant droit chacune à un maximum d'une action, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune à émettre à titre d'augmentation de son capital, à concurrence d'un montant nominal global de 3 125 euros. Le prix d'exercice des options a été fixé à 17,44 euros chacune.

Chaque bénéficiaire pourra exercer ses options à l'issue d'un délai de quatre ans suivant la date d'attribution des options et pendant une période de quatre ans suivant cette période d'indisponibilité, soit entre le 4 juillet 2012 et le 3 juillet 2016.

Les options ne pourront être exercées qu'à la condition exclusive que le bénéficiaire soit lié avec une des sociétés du Groupe DEMOS par un contrat de travail en vigueur à la date à laquelle il exercera ses options ; des modalités particulières seront prévues en cas de licenciement, départ à la retraite, etc.

Au 31 décembre 2009, aucune option n'a été exercée compte tenu du délai d'acquisition des droits prévus par le plan.



Rémunération en actions : plan d'attribution d'actions gratuites de décembre 2007

Le Conseil d'administration du 13 décembre 2007 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution d'un nombre total de 13 000 actions gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de certains cadres du Groupe DEMOS.

Le règlement du plan d'attribution des actions gratuites précise notamment les conditions et critères d'attribution suivant :

- Durée de la période d'acquisition : l'attribution des actions gratuites aux bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans, qui commence à courir à compter du 13 décembre 2007. Les droits résultant de l'attribution gratuite d'actions sont incessibles jusqu'au terme de la période d'acquisition.

- Conditions et critères d'attribution : les actions de la société DEMOS attribuées gratuitement, ne pourront être acquises définitivement par un bénéficiaire au terme de la période d'acquisition, que si ce dernier est encore salarié de la Société ou d'une société contrôlée par DEMOS au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce sauf départ en retraite ou licenciement non motivé par une faute.

- Durée de la période de conservation : à compter de l'attribution définitive des actions à l'issue de la période d'acquisition, les bénéficiaires devront conserver ces actions, sans pouvoir les céder, pendant une période de conservation de deux ans.

- Droit des bénéficiaires durant la période de conservation et au terme de celle-ci : pendant la période de conservation, et nonobstant l'obligation de conservation des actions, les bénéficiaires pourront exercer les droits attachés à celles-ci, et en particulier le droit d'information et de communication, le droit préférentiel de souscription, le droit de vote et le droit aux dividendes. Au terme de la période de conservation, les bénéficiaires pourront librement céder les actions attribuées.

Le terme de la période d'acquisition de deux ans étant atteint, les actions sont définitivement acquises par les bénéficiaires. Le conseil en date du 06 octobre 2009 a décidé de procéder à l'augmentation de capital de 13 000 actions.



Rémunération en actions : plan d'attribution d'actions gratuites de juillet 2008 et décembre 2008

Le Conseil d'administration du 5 juillet 2008 et le Conseil d'administration du 18 décembre 2008 ont décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution d'un nombre total de, respectivement 3 000 et 7 500 actions gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de certains cadres du Groupe DEMOS.

Ces attributions ont été réalisées dans les mêmes conditions que les attributions décidées lors du Conseil d'administration de décembre 2007 avec des durées de période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution.

Pour l'ensemble des plans d'attributions d'actions gratuites, les actions à remettre seront issues d'augmentation de capital

Au 31 décembre 2009, aucune action nouvelle n'a été émise au titre de ce plan.



Rémunération en actions : plan d'attribution d'actions gratuites de février 2009

Le Conseil d'administration du 2 février 2009 et le Conseil d'administration du 18 décembre 2008 ont décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution d'un nombre total de 16.500 actions gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de certains cadres du Groupe DEMOS.

Ces attributions ont été réalisées dans les mêmes conditions que les attributions décidées lors du Conseil d'administration de décembre 2007 avec des durées de période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution.

Pour l'ensemble des plans d'attributions d'actions gratuites, les actions à remettre seront issues d'augmentation de capital.

Au 31 décembre 2009, aucune action nouvelle n'a été émise au titre de ce plan.



Annulation d'actions gratuites antérieurement attribuées et attribution d'actions gratuites nouvelles : plan d'attribution d'actions gratuites de Juillet 2009

En juillet 2009, certains salariés bénéficiaires d'attributions d'actions gratuites relatives aux plans de décembre 2008 et février 2009, ont décidé de renoncer à leurs droits à concurrence de 15.000 actions gratuites.

Le Conseil d'administration du 29 juillet 2009 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2009, l'attribution d'un nombre total de 56.500 actions gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de cinq cadres du Groupe DEMOS. L'attribution de ces actions gratuites se décompose en deux plans dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

1 : Premier plan concernant 21.000 actions gratuites :

- Période d'acquisition de deux ans à compter du 29 juillet 2009. Les droits résultant de l'attribution gratuite d'actions sont incessibles jusqu'au terme de la période d'acquisition.

- Conditions et critères d'attribution : les actions de la société DEMOS attribuées gratuitement, ne pourront être acquises définitivement par un bénéficiaire au terme de la période d'acquisition, que si ce dernier est encore salarié de la Société ou d'une société contrôlée par DEMOS au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce sauf départ en retraite ou licenciement non motivé par une faute. En cas de décès du bénéficiaire, ses héritiers peuvent demander l'attribution des actions dans un délai de six mois à compter du décès. Ces actions sont librement cessibles.

- Durée de la période de conservation : à compter de l'attribution définitive des actions à l'issue de la période d'acquisition, les bénéficiaires devront conserver ces actions, sans pouvoir les céder, pendant une période de conservation de deux ans.

- Droit du bénéficiaire durant la période de conservation et au terme de celle-ci : pendant la période de conservation, et nonobstant l'obligation de conservation des actions, les bénéficiaires pourront exercer les droits attachés à celles-ci, et en particulier le droit d'information et de communication, le droit préférentiel de souscription, le droit de vote et le droit aux dividendes.

Au terme de la période de conservation, les bénéficiaires pourront librement céder les actions attribuées.

2 : Second plan concernant 35.500 actions gratuites

L'attribution des actions gratuites deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de quatre ans, qui commence à courir à compter du 29 juillet 2009, sans période de conservation.

Les droits résultant de l'attribution gratuite d'actions sont incessibles jusqu'au terme de la période d'acquisition. En cas de décès du bénéficiaire, ses héritiers peuvent demander l'attribution des actions dans un délai de six mois à compter du décès. Ces actions sont librement cessibles.

Au terme de la période d'acquisition/conservation, les bénéficiaires suivants pourront librement céder les actions attribuées.

Les actions de la société DEMOS attribuées gratuitement, ne pourront être acquises définitivement par le bénéficiaire au terme de la période d'acquisition/conservation, que si ce dernier est encore salarié de la Société ou d'une société contrôlée par DEMOS au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce sauf départ en retraite ou licenciement non motivé par une faute.

En synthèse, compte tenu des annulations d'actions gratuites et des nouvelles attributions réalisées au 29 juillet 2009, la situation est la suivante à la date des présentes :

- Attributions de décembre 2007 :	0
- Attributions de juillet 2008 :	3.000
- Attributions de décembre 2008 :	0
- Attributions de février 2009 :	9.000
- Attributions de juillet 2009 :	56.500
Total	68 500

Conformément aux règles comptables françaises, les options de souscription d'actions et les émissions d'actions gratuites décrites ci-dessus n'ont et n'auront jamais aucun effet direct sur le compte de résultat, qu'elles soient levées ou non par leurs bénéficiaires.

3.3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de DEMOS a été réalisé en 2009 dans les zones géographiques suivantes :

	2009	2008
France métropolitaine	48.732.030	52.475.653
Etrangers	6.643.427	5.125.460
TOTAL	55.375.457	57.601.113

Sa ventilation par activités est la suivante :

	2009	2008
Vente de documents pédagogiques	96.187	203.314
Ventes de matériel	2.590	38.182
Vente de CD Rom	-	
Vente de Licences	232.725	-
SOUS-TOTAL VENTES DE MARCHANDISES	331.502	241.496
Prestations de formation	51.393.600	53.855.145
Prestations annexes de formation	2.315.572	2.098.602
SOUS-TOTAL PRESTATIONS FORMATION	53.709.172	55.953.747
Diverses prestations aux sociétés du groupe	1.285.812	1.349.963
Diverses prestations hors Groupe	48.969	55.906
SOUS-TOTAL PRESTATIONS DIVERSES	1.334.781	1 405 869
SOUS-TOTAL PRESTATIONS DE SERVICES	55.043.953	57 359 616
TOTAL	55.375.457	57.601.113

En 2009, les prestations annexes de formation sont principalement constituées de participations aux frais de repas de 685 343 €, de participation aux frais de déplacement et de réception de 1 440 180 € et des locations de salles et matériel pour 160 730 €.

En 2009, les prestations diverses effectuées auprès des sociétés du Groupe DEMOS sont des locations de locaux et matériel de 281 458 €, des refacturations d'opérations publicitaires de 88 705 €, de prestations administratives (comptables, assurances, contrôle de gestion, informatique, ressources humaines, marketing) pour un montant de 964 596 €.

Conformément à l'arrêté du 2 août 1995 (JO du 12 août 1995), l'origine des ressources, la décomposition des actions de formation par finalité et le détail des conventions de ressources publiques affectées sont donnés par les tableaux page suivante.

DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITES DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	2009		2008	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%
Diplômantes (1)	-	-	-	-
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	53 709	100%	55 954	100%
Insertion sociale	-	-	-	-
Total	53 709	100%	55 954	100%

(1) diplômes nationaux, titres homologués (2) certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations.

CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant Initial	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
Néant				

RESSOURCES DE LA SOCIETE

ORIGINE DES FONDS	MONTANT 2009		MONTANT 2008	
	EN K€	EN %	EN K€	EN %

**I – RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS
POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS**

Entreprises (y compris Commission Européenne)	45 370	85%	46 182	83 %
Etat, Collectivités locales & Etablissements publics	752	1%	958	2 %
Entreprises via: FONGECIFS, OMA, FAF	6 361	12%	7 853	14 %
Particuliers	97	Ns	86	Ns
SOUS-TOTAL I	52 580	98%	55 079	99%

II – RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS

Instances européennes			-	-
Etat			-	-
Régions			-	-
Autres			-	-
SOUS-TOTAL II			-	-

III – AUTRES

Autres organismes de formation	1 129	2 %	875	1 %
Autres ressources	-	-	-	-
SOUS-TOTAL III	1 129	2 %	875	1 %

TOTAL DES RESSOURCES	53 709	100 %	55 954	-
-----------------------------	---------------	--------------	---------------	----------

3.3.2 HONORAIRES DU COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes versés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 se répartissent ainsi :

KPMG Salustro Reydel : 66 300 € HT
SPCC : 29 500 € HT

3.3.3 RESULTAT FINANCIER

3.3.3.1 PRODUITS FINANCIERS

Au cours de l'exercice 2009, les produits financiers d'un montant total de 1 386 730€ étaient principalement composés de dividendes reçus pour 639 380 € ; de la reprise de la dépréciation de compte courant pour 592 155 € ; de la reprise de la provision quote-part des pertes des SNC et GIE pour 21 927 € ; le solde correspond à des intérêts moratoires perçus des clients pour 16 590 €, aux intérêts perçus au titre des avances en compte courant aux filiales pour 105 462€, des placements de trésorerie à court terme pour 8 265€, des gains de changes pour 2 350€ et des escomptes obtenus pour 599 €.

3.3.3.2 CHARGES FINANCIERES

Le montant des charges financières de 2 184 847 € s'analyse comme suit :

- Intérêts et charges assimilés : 548 500€
- Dotation aux dépréciations pour charges correspondant à la quote-part des pertes des SNC et GIE détenus : 23 451 €
- Dotations aux provisions pour dépréciation de titres : 560 000 €
- Différences négatives de change : 2 895 €,
- Dotations aux provisions pour comptes courant : 950 000€.
- Provision pour situation nette négative de la filiale CSE : 100 000 €

3.3.4 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

3.3.4.1 CHARGES EXCEPTIONNELLES

3.3.4.1.1 - SUR OPERATIONS DE GESTION

Ce poste est principalement constitué :

- d'un abandon de créance accordé à Expertise Consulting de l'Arcade pour un montant de 200 000 €
- d'un abandon de créance accordé aux Editions Demos pour un montant de 200 000 €
- d'un abandon de créance accordé à la SEPPEP pour un montant de 300 000 €
- de charges de restructuration enregistrées par la société pour un montant de 220 093 €
- de pénalités fiscales, sociales et fournisseurs pour un montant de 265 810 €

3.3.4.1.2 - SUR OPERATIONS EN CAPITAL

Ces charges correspondent à la valeur comptable des immobilisations cédées au cours de l'année 2009 pour un montant de 70 827 €

3.3.4.1.3 - DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX PROVISIONS

Ces charges sont principalement relatives aux provisions pour des litiges avec des salariés pour 101 400 € et d'une dotation aux provisions réglementées au titre d'amortissements dérogatoires de 188 486 €.

3.3.4.2 PRODUITS EXCEPTIONNELS**3.3.4.2.1 - SUR OPERATIONS EN CAPITAL**

Ce poste correspond au prix de vente des immobilisations cédées au cours de l'année 2009 soit 66 624 €

3.3.4.2.2 – REPRISES EXCEPTIONNELLES AUX PROVISIONS

Les reprises sur provisions sur l'exercice 2009 sont relatives aux provisions pour litiges salariés d'un montant de 19 650 €, pour litiges fiscaux pour 23 951 € et pour litiges commerciaux pour 19 500 €.

3.3.5 IMPOT SUR LES SOCIETES**3.3.5.1 CHARGE D'IMPOT**

Le produit d'impôt constaté au 31 Décembre 2009 d'un montant de 164 701 € s'explique de la manière suivante :

- D'un produit d'impôt au titre de Demos SA d'un montant de 157 237 €
- D'un produit d'intégration fiscale pour 7 464 €.

Le déficit fiscal de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale s'établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 à 30 092 €.

3.3.5.2. VENTILATION DE L'IMPOT

La ventilation de l'impôt sur les sociétés entre le résultat courant et le résultat exceptionnel s'établi comme suit :

	RESULTAT COURANT	RESULTAT EXCEPTIONNEL	PARTICIPATION	EFFET INTEGRATION	TOTAL
Résultat avant impôt	1 371 191	(1 423 913)	-		(52 722)
Impôt	(304 063)	461 300	-	7 464	164 701
Résultat net	1 067 128	(962 613)	-	7 464	111 980

3.3.5.3 SITUATION FISCALE LATENTE

Au 31 décembre 2009, les impôts différés, déterminés comme si la société était imposée séparément, sont composés des montants actifs et passifs suivants :

	31 décembre 2009			31 déc 08
	Base	Taux	Impôt	Impôt
Provision à déductibilité différée	1 890 829	33,33% ⁽¹⁾	630 276	576 549
Moins-value à long terme à imputer	311 829	19 % ⁽²⁾	59 247	63 741
			689 523	640 290

(1) soit 33% ^{1/3} (2) soit 19%

3.3.5.4 REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

Depuis le 1^{er} janvier 2002, DEMOS est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué avec les sociétés DEMOS LANGUES, EXPERTISE & CONSULTING DE L'ARCADE, LES EDITIONS DEMOS. L'INSTITUT DEMOS a rejoint le groupe depuis le 1^{er} janvier 2007, SEPEPP et SEF depuis le 1^{er} janvier 2008.

3.4. AUTRES INFORMATIONS**3.4.1 OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES****3.4.1.1- BILAN**

SOCIETE	Prêt	Comptes Courants Débiteurs	Autres créances	Comptes Courants Créditeurs	Autres Dettes
AFRAMP		32 710	2 039	-	-
DEMOS LANGUES		261 865	40 577	-	14 219
E.C.A.		73 451	26 275	129 975	44 940
E.F.P.		-	570 174	996 850	92 819
France ACTION LOCALE		51 603	4 132	-	7 689
LES EDITIONS DEMOS		372 876	13 571	-	63 540
OASYS		-	176 513	-	127 912
SEF		-	-	306 181	10 518
SEPEPP		1 685 001	224 638	-	39 186
INSTITUT DEMOS		123 998	5 676	-	-
CSE		369 108	47 197	-	19 701
DEMOS BENELUX		1 198 447	72 673	-	1 487 853
DEMOS POLSKA		227.000	786	-	-
EWA		465 162	88 502	-	8 978
FORMADEMOS MAROC		41.104	1 236 748	-	5 979
SHANGHAI YING GANG DEMOS		10.000	3 255	-	-
DEMOS IFC		-	193 578	2.058	13 892
DEMOS MIDDLE EAST		116 717	-	-	-
GLOBAL ESTRATEGIAS Esp.		-	11 174	850 000	56 245
GLOBAL ESTRATEGIAS Port.		-	3443	-	4 729
DEMOS AUSTRALIA		93.688	-	-	-
HEMSLEY FRASER USA		334 873	6 392	-	-
FORMADEMOS ALGERIE		12 837	-	-	-
PRAGOEDUCA		150 000	12 641	-	-
DEMOS BEIJING		40 492	-	-	36 224
HEMSLEY FRASER UK		-	14 166	-	331 109
MOS		-	382	-	89 375
STS SAUTER		-	-	-	120 383
TOTAL	-	5 660 932	2 754 532	2 285 064	2 575 293

3.4.1.2- COMPTE DE RESULTAT

SOCIETE	CHARGES FINANCIERES	PRODUITS FINANCIERS
AFRAMP	-	818
DEMOS LANGUES	-	101 643
LES EDITIONS DEMOS	-	11 407
E.C.A.	-	3 131
EFP	30 101	503 150
France ACTION LOCALE	-	167
CSE	-	8 800
INSTITUT DEMOS	-	2 652
DEMOS BENELUX	-	22 918
EWA	-	11 105
GLOBAL ESTRATEGIAS ESP.	30 121	-
HEMSLEY FRASER USA	-	6 392
SEF	10 518	1 385
SEPEPP	-	33 792
FORMADEMOS MAROC	-	1 115
MOS	-	34 945
PRAGOEDUCA	-	1 422
TOTAL	70 740	744 842

3.4.2 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

En vertu de la législation sociale française, les salariés de la société auront droit à une indemnité de départ à la retraite s'ils figurent parmi les effectifs au moment de leur départ à la retraite.

L'engagement de la société à ce titre au 31 décembre 2009 est estimé à 256.000 euros.

L'estimation prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'au départ en retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

3.4.3 EFFECTIFS

Les effectifs au 31 décembre 2009 du personnel permanent sont les suivants :

Catégorie	Exercice 2009	Exercice 2008
Cadre	154	166
Non cadre	153	138
TOTAL	307	304

3.4.4 DROIT INDIVIDUELS A LA FORMATION

Les droits individuels à la formation acquis par le personnel inscrit au 31.12.2009 dans le cadre de la loi 2004-391 du 04 mai 2004 représentent 16 947 heures.

3.4.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.4.5.1 ABANDONS DE CREANCES

3.4.5.1.1 DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE GMBH

- Suivant l'acte sous seing privé en date 17 octobre 2006, la société DEMOS a accordé un abandon de créance à DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE à hauteur de 300 000 € sur compte courant. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 17 octobre 2006.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune valable pendant cinq ans à compter de l'exercice 2007 jusqu'au 31 décembre 2011 qui précise que : « *Si au cours de cette période DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE dégage des bénéfiques et que sa situation nette redevient positive, DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE devra rembourser DEMOS à concurrence de sa situation nette positive. Il précise que cet abandon de créances à caractère financier serait intégralement déductible du résultat fiscal propre de DEMOS pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, cet effet fiscal de droit commun ferait l'objet d'une neutralisation.* »

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres restants négatifs la créance ne peut renaître. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 17 octobre 2006.

- Suivant l'acte sous seing privé en date 10 octobre 2007, la société DEMOS a accordé un abandon de créance à DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE à hauteur de 350 000 € sur compte courant. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 10 octobre 2007.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune valable pendant cinq ans à compter de l'exercice 2008 jusqu'au 31 décembre 2012 qui précise que : « *Si au cours de cette période DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE dégage des bénéfiques et que sa situation nette redevient positive, DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE devra rembourser DEMOS à concurrence de sa situation nette positive.* »

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres restants négatifs, la créance ne peut renaître. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 10 octobre 2007.

- Suivant l'acte sous seing privé en date 1^{er} octobre 2008, la société DEMOS a accordé un abandon de créance à DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE à hauteur de 300.000 € sur compte courant. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 1^{er} octobre 2008.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune valable pendant cinq ans à compter de l'exercice 2009 jusqu'au 31 décembre 2013 qui précise que : « *Si au cours de cette période DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE dégage des bénéfiques et que sa situation nette redevient positive, DEMOS EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTAKADEMIE devra rembourser DEMOS à concurrence de sa situation nette positive.* »

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres restants négatifs la créance ne peut renaître. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 1^{er} octobre 2008.

3.4.5.1.2 INSTITUT DEMOS SAS

- Suivant l'acte sous seing privé en date 17 octobre 2006, la société DEMOS a accordé un abandon de créance à l'INSTITUT DEMOS à hauteur de 100 000 € sur compte courant. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 17 octobre 2006.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune valable pendant cinq ans à compter de l'exercice 2007 jusqu'au 31 décembre 2011 qui précise que : « Si au cours de cette période l'institut Demos dégage des bénéfices et que ses capitaux propres redeviennent positifs et supérieurs à la moitié de son capital social dans ses derniers comptes annuels dûment approuvés par l'assemblée de ses associés, l'institut Demos sera redevable, à l'issue de cette assemblée, d'un montant égal à la différence entre le montant de ses capitaux propres et la moitié de son capital, jusqu'à complet remboursement de la créance abandonnée. »

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres restants négatifs, la créance ne peut renaître. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 17 octobre 2006.

3.4.5.1.3 SOCIETE D'ETUDES ET DE PREPARATION AUX EXAMENS PUBLICS ET PRIVES SA

- Suivant l'acte sous seing privé en date du 13 décembre 2007, la société DEMOS a accordé un abandon de créance en faveur de la Société d'Etudes et de Préparation aux Examens Publics et Privés (SEPEPP) à hauteur de 300 000 € sur compte courant.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune valable pendant cinq ans à compter de l'exercice 2008 jusqu'au 31 décembre 2012 qui précise que : « Si au cours de cette période la SEPEPP dégage des bénéfices et que ses capitaux propres redeviennent positifs et supérieurs à la moitié de son capital social dans ses derniers comptes annuels dûment approuvés par l'assemblée de ses associés, la SEPEPP sera redevable, à l'issue de cette assemblée, d'un montant égal à la différence entre le montant de ses capitaux propres et la moitié de son capital, jusqu'à complet remboursement de la créance abandonnée ».

- Suivant l'acte sous seing privé en date 29 juillet 2009, la société DEMOS a accordé un abandon de créance à la SOCIETE D'ETUDES ET DE PREPARATION AUX EXAMENS PUBLICS ET PRIVES (SEPEPP) à hauteur de 300 000 € sur compte courant. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 29 juillet 2009.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune valable pendant cinq ans à compter de l'exercice 2009 jusqu'au 31 décembre 2013 qui précise que : « Si au cours de cette période la SEPEPP dégage des bénéfices et que ses capitaux propres redeviennent positifs et supérieurs à la moitié de son capital social dans ses derniers comptes annuels dûment approuvés par l'assemblée de ses associés, la SEPEPP sera redevable, à l'issue de cette assemblée, d'un montant égal à la différence entre le montant de ses capitaux propres et la moitié de son capital, jusqu'à complet remboursement de la créance abandonnée »

3.4.5.1.4 EXPERTISE & CONSULTING DE L'ARCADE SAS

- Suivant l'acte sous seing privé en date 29 juillet 2009, la société DEMOS a consenti un abandon de créance envers Expertise et Consulting de l'Arcade (ECA) à hauteur de

200.000 € sur son compte courant. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 29 juillet 2009.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune valable pendant un délai de cinq exercices à compter de l'exercice 2009, soit jusqu'au 31 décembre 2013 qui précise que « Si au cours de cette période ECA dégage des bénéfices et que ses capitaux propres redeviennent positifs et supérieurs à la moitié de son capital social dans ses derniers comptes annuels dûment approuvés par l'assemblée de ses associés, ECA sera redevable, à l'issue de cette assemblée, d'un montant égal à la différence entre le montant de ses capitaux propres et la moitié de son capital, jusqu'à complet remboursement de la créance abandonnée »

3.4.5.1.5 LES EDITIONS DEMOS SARL

- Suivant l'acte sous seing privé en date 29 juillet 2009, la société DEMOS a accordé un abandon de créance à la société LES EDITIONS DEMOS à hauteur de 200 000 € sur compte courant. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS du 29 juillet 2009.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune valable pendant cinq ans à compter de l'exercice 2009 jusqu'au 31 décembre 2013 qui précise que : « Si au cours de cette période Les Editions Demos dégage des bénéfices et que ses capitaux propres redeviennent positifs et supérieurs à la moitié de son capital social dans ses derniers comptes annuels dûment approuvés par l'assemblée de ses associés, Les Editions Demos sera redevable, à l'issue de cette assemblée, d'un montant égal à la différence entre le montant de ses capitaux propres et la moitié de son capital, jusqu'à complet remboursement de la créance abandonnée . »

3.4.5.2 CAUTIONS ACCORDEES

Le détail des cautions données par les établissements de crédit au 31 décembre 2009 pour le compte de DEMOS SA est le suivant :

- Cautions de Loyers DEMOS : 467 481€ contre 454 milliers d'euros au 31 décembre 2008
- Cautions de marchés : 170 792 € contre 216 milliers d'euros au 31 décembre 2008

3.4.5.3- EFFETS ESCOMPTEES OU REMIS A L'ENCAISSEMENT

Il n'y a aucun effet remis à l'encaissement mais non crédités au 31 Décembre 2009

3.4.5.4- SOLIDARITE EN PAIEMENT

3.4.5.4.1 DEMOS LANGUES SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mars 1998, DEMOS LANGUES a cédé le droit au bail qu'elle détenait sur les locaux situés au 35, cours de la Liberté à Lyon (69003) à DEMOS. DEMOS LANGUES reste répondant solidaire de DEMOS du paiement du loyer et de l'entière exécution des conditions du bail.

3.4.5.4.2 C.S.E. LTD

Suivant l'acte sous seing privé en date 09 avril 2003, la société DEMOS se porte garant des obligations concernant un bail sur 10 ans accordé à la société C.S.E par les sociétés HEMINGWAY n° 1 et n° 2. Cette convention a été autorisée préalablement par le conseil d'administration du 08 avril 2003.

3.4.5.4.3 DEMOS POLSKA.ZOO

Suivant l'acte sous seing privé en date du 3 octobre 2008, la société DEMOS s'est porté garant à première demande en faveur de la banque Fortis Polska pour les besoins de sa filiale DEMOS POLSKA dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Garantie : Garantie à première demande de DEMOS SA
- Nature : Facilité de caisse octroyée par Fortis Polska à notre filiale DEMOS POLSKA
- Montant : 300.000 PLN
- Durée : 1 an
- Conditions : Wibor 1 mois + 2,5% (le wibor est à 6,24% à ce jour)
- Frais de mise en place : 1.000 PLN

Cette convention a été autorisée préalablement par le conseil d'administration du 1^{er} octobre 2008.

3.4.5.4.4 PRAGOEDUCA

Suivant l'acte sous seing privé en date du 29 juillet 2009, la société DEMOS a approuvé la rédaction de lettres de confort en faveur de PRAGOEDUCA. DEMOS s'est porté garant de ses lignes de crédit, pour les dettes d'un montant maximum de trois millions de Couronne Tchèques (3 000 000 CZK), soit 113 774,94 euros. Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil d'Administration de DEMOS en date du 6 octobre 2009.

3.4.5.5- ENGAGEMENT D'ACQUISITIONS COMPLEMENTAIRES

Dans le cadre de l'acquisition de la société Mind On Site, DEMOS s'est engagé à racheter les 49% restant des titres de ladite société. Ce rachat aura lieu à hauteur de 24,5% des titres en 2010 et à hauteur des 24,5% résiduels en 2011.

Le prix de rachat étant fonction d'une part des chiffres d'affaires futurs de cette société et, d'autre part, de sa rentabilité future, il ne peut être déterminé de façon certaine au 31 décembre 2009. L'estimation actuelle de cet engagement est de l'ordre de 1.400 milliers d'euros.

Dans le cadre de l'acquisition de la société STS, DEMOS s'est engagé à racheter les 49% restant des titres de ladite société. Selon les termes du contrat d'acquisition, ce rachat complémentaire aura lieu en 2011.

Le prix de rachat étant fonction d'une part des chiffres d'affaires futurs de cette société et, d'autre part, de sa rentabilité future, il ne peut être déterminé de façon certaine au 31 décembre 2009. L'estimation actuelle de cet engagement est de l'ordre de 1.200 milliers d'euros.

3.4.5.6- EVENEMENTS POST CLOTURE

- **Acquisition de la société COHERUS**

Le 15 février 2010, DEMOS a acquis 100% du capital de la société Cohérus et de sa filiale A & P Form'intra payé en numéraire à hauteur de 450 000 € en 3 fois dont 150 000€ la première année et 150 000€ les deux années suivantes, avec un ajustement éventuel en fonction des résultats obtenus.

Coherus est une société de formation et de consulting servant l'ensemble des fonctions opérationnelles de l'entreprise, avec une expertise plus particulièrement reconnue dans le secteur des mutuelles, des institutions de prévoyance, les assurances et les banques.

Coherus réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 700.000 euros.

- **Instrument Financier Dérivé**

La société DEMOS a décidé en janvier 2010 d'utiliser un instrument financier dérivé pour gérer le risque de taux d'intérêt auquel elle est confrontée dans le cadre de l'opération OBSAAR.

Descriptif de l'instrument : Garantie de taux plafond

Taux plafond : 2.5 %

Prime : 0.415 % du montant notionnel

Montant notionnel début Janvier 2010 : 7 250 000 €

Annexe paragraphe n°3.2.1.3

1. Liste des filiales et participations

Les données sont exprimées en euros sauf indications expresses.

- DECRET 83-1020 du 29 novembre 1983, Article 24 L.				
<i>FILIALES ET PARTICIPATIONS</i> * * <i>INFORMATIONS * FINANCIERES</i>	Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :			
	1° FILIALES de plus de 50% du capital détenu par DEMOS			
	Dénomination sociale	E.C.A.	C.S.E.	DEMOS BENELUX
Forme Ville du siège social N° SIRET	SAS PARIS 33107494800034	LTD LONDRES 2649452	SPRL BRUXELLES n°TVA : B477693425	SARL PARIS 39182075000019
Capital	102 000	39	18 600	8 000
Capitaux propres autres que le capital	-67 779	-102 713	94 863	10 441
Quote-part du capital détenue	100,00%	100,00%	100,00%	99,95%
Valeur comptable des titres				
BRUTE à l'ouverture exercice	209 535	1 171 902	18 600	109 979
Variations de l'exercice provision p/dépréciation		-1 171 902		-57 397
NETTE à la clôture de l'exercice	209 535	0	18600	52 582
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	-	369 108	1 198 447	321 271
Montant des cautions et avals donnés par la société	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	1 277 043 (31.12.09)	57 434 (31.12.09)	831 131 (31.12.09)	293 263 (31.12.09)
Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	145 579 (31.12.09)	187 310 (31.12.09)	35 565 (31.12.09)	102 979 (31.12.09)
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	-	-	-	-

Liste des filiales et participations (suite 1)

-
DECRET 83-1020 du 29 novembre 1983, Article 24 L.

FILIALES ET PARTICIPATIONS * * INFORMATIONS * FINANCIERES	Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :				
	1° FILIALES de plus de 50% du capital détenu par DEMOS (suite 1)				
Dénomination sociale	DEMOS LANGUES	FORMADEMOS ALGERIE	AFRAMP	INSTITUT DEMOS	France Action Locale
Forme	SARL	Spa	GIE	SAS	SARL
Ville du siège social	PARIS	ALGERIE	PARIS	PARIS	PARIS
N° SIRET	30703535200029	0980095B09	39230458000013	48244181300011	43258592500022
Capital	100 000	47 785		56 000	15 245
Capitaux propres autres que le capital	119 498	-59 776	-24 739	-122 849	53 191
Quote-part du capital détenue	99,90%	99,88%	75,00%	100,00%	51,00%
Valeur comptable des titres					
BRUTE à l'ouverture exercice	169 351	63 722		124 000	12 223
Variations de l'exercice provision p/dépréciation				560 000 -684 000	
NETTE à la clôture de l'exercice	169 351	63 722		0	12 223
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	232 252	12 837	32 710	123 998	51 603
Montant des cautions et avals donnés par la société	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	1 140 257 (31.12.09)	0 (31.12.09)	103 219 (31.12.09)	21 388 (31.12.09)	590 777 (31.12.09)
Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	69 197 (31.12.09)	-59 776 (31.12.09)	-24 739 (31.12.09)	-6 897 (31.12.09)	60 740 (31.12.09)
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	-	-	-	-	-

<u>Liste des filiales et participations (suite 2)</u>					
- DECRET 83-1020 du 29 novembre 1983, Article 24 L.					
<i>FILIALES ET PARTICIPATIONS</i> * * <i>INFORMATIONS * FINANCIERES</i> *	Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :				
	1° FILIALES de plus de 50% du capital détenu par DEMOS (suite 2)				
Dénomination sociale Forme Ville du siège social N° SIRET	EFP SAS PARIS 30020447600075	SEPEPP SA PARIS 56203432200023	DEMOS POLSKA SPRL POLOGNE	DEMOS E.W.A. Ltd Allemagne	FORMADEMOS SA MAROC
Capital	38 170	129 467	48 727	25 565	44 232
Capitaux propres autres que le capital	1 382 145	-70 501	-44 748	-441 584	488 617
Quote-part du capital détenue	100,00%	99,95%	100,00%	100,00%	99,92%
Valeur comptable des titres					
BRUTE à l'ouverture exercice	2 719 920	615 991	47 000	288 866	62 545
Variations de l'exercice provision p/dépréciation	35 360				
NETTE à la clôture de l'exercice	2 755 280	615 991	47 000	288 866	62 545
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	-	1 685 001	227 000	465 162	41 104
Montant des cautions et avals donnés par la société	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	6 598 177 (31.12.09)	723 806 (31.12.09)	785 436 (31.12.09)	1 058 597 (31.12.09)	1 960 934 (31.12.09)
Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	580 663 (31.12.09)	368 732 (31.12.09)	-61 838 (31.12.09)	-259 262 (31.12.09)	226 930 (31.12.09)
Dividendes encaissés par la société au cours de	-	-	-	-	-

<u>Liste des filiales et participations (suite 4)</u>					
- DECRET 83-1020 du 29 novembre 1983, Article 24 L.					
<i>FILIALES ET PARTICIPATIONS</i> * * <i>INFORMATIONS * FINANCIERES</i>	Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :				
	1° FILIALES de plus de 50% du capital détenu par DEMOS (suite 4)				
Dénomination sociale	FORMADEMOS TECHNOLOGIES	HEMSLEY FRASER	HEMSLEY FRASER Group	PRAGOEDUCA	DEMOS AUSTRALIA
Forme Ville du siège social N° SIRET	SARL CASABLANCA	Holding SALTASH (UK)	Inc USA	A.S. PRAGUE	PTY Ltd SYDNEY
Capital Capitaux propres autres que le capital Quote-part du capital détenue	44 291 100%	5 5 044 409 100%	694 -649 487 100%	151 097 587 655 100%	62 -143 175 66%
Valeur comptable des titres BRUTE à l'ouverture exercice Variations de l'exercice provision p/dépréciation NETTE à la clôture de l'exercice	44 291 44 291	12 181 162 13 000 12 194 162	 -334 873 -334 873	1 138 186 -144 000 994 186	1 621 1 621
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	-	-	334 873	150 000	93 688
Montant des cautions et avals donnés par la société	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	pas d'activité	12 710 099 (31.12.09)	4 875 120 (31.12.09)	846 976 (31.12.09)	0 (31.12.09)
Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	pas d'activité	810 786 (31.12.09)	254 370 (31.12.09)	-178 937 (31.12.09)	-31 859 (31.12.09)
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	-	-	-	-	-



Liste des filiales et participations (suite 5)				
DECRET 83-1020 du 29 novembre 1983, Article 24 L.				
FILIALES ET PARTICIPATIONS * * INFORMATIONS * FINANCIERES *	Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :			
	1° FILIALES de plus de 50% du capital détenu par DEMOS (suite 5)			
Dénomination sociale	MOS	STS	STS Deutschland Projektmanagement	
Forme	Sté droit Suisse	Sté droit Suisse	GmbH	
Ville du siège social	LAUSANNE	LAUSANNE	FRIBOURG	
N° SIRET				
Capital	94 365	134 807	25 000	
Capitaux propres autres que le capital	180 177	834 613	62 621	
Quote-part du capital détenue	51,00%	51,00%	51%	
Valeur comptable des titres				
BRUTE à l'ouverture exercice	1 078 841	0		
Variations de l'exercice		1 857 949		
provision p/dépréciation				
NETTE à la clôture de l'exercice	1 078 841	1 857 949		
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	-	-	-	
Montant des cautions et avals donnés par la société	-	-	-	
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	1 184 643 (31.12.09)	1 629 491 (31.12.09)	148 855 (31.12.09)	
Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	121 546 (31.12.09)	315 717 (31.12.09)	62 621 (31.12.09)	
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	-	-	-	

Liste des filiales et participations (suite 6)					
DECRET 83-1020 du 29 novembre 1983, Article 24 L.					
FILIALES ET PARTICIPATIONS * * * INFORMATIONS * FINANCIERES	Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations :				
	2° PARTICIPATIONS entre 10 et 50 % du capital détenu par DEMOS SA				
	2 °				
Dénomination sociale	SHANGHAI YING GANG DEMOS	OASYS			
Forme	JOINT VENTURE Ltd	SAS			
Ville du siège social	SHANGHAI	PARIS			
N° SIRET		48949409600014			
Capital	172 852	187 500			
Capitaux propres autres que le capital	160 497	35 218			
Quote-part du capital détenue	40,81%	33,33%			
Valeur comptable des titres					
BRUTE à l'ouverture exercice	73 407	62 500			
Variations de l'exercice provision p/dépréciation					
NETTE à la clôture de l'exercice	73 407	62 500			
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	-	-			
Montant des cautions et avals donnés par la société	-	-			
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	501 899 (31.12.09)	5 010 (31.12.09)			
Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	59 126 (31.12.09)	108 877 (31.12.09)			
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	-	-			